Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 2 (1872-1875)

Heft: 7-3

Artikel: Découverte d'un cimetière romain à Avenches

Autor: Caspari

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-154815

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fermé, de forme ovale, présentant au milieu d'une de ces faces un renflement aplati (espèce de châton) sur lequel se lisent les lettres HERC, ce qui nous ferait supposer que cet objet de parure avait été dédié par son possesseur au héros antique de ce nom. Dr. V. Gross.

213.

Découverte d'un cimetière romain à Avenches.

La ligne ferrée traverse la voie romaine du lac à peu de distance des remparts, dans une tranchée de 30 centimètres de profondeur dont le creusage mit au jour des deux côtés du vieux chemin beaucoup de débris de grosse poterie, ainsi qu'une urne en verre vert qui fut abandonnée au bord de la voie et finalement brisée par des passants. Avec les fragments restitués et ceux qui furent trouvés par le conservateur du musée, nous reconstruisîmes à peu près complétement ce vase, dont la hauteur est de 30 centimètres et la forme pareille à celle d'un panier ou cratte à cueillir les cerises.

Le département de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud, informé de cette découverte, autorisa le conservateur à faire fouiller les abords de cette voie, dans la prévision que d'ultérieures découvertes d'objets de cette nature, tout en enrichissant le musée archéologique, feraient enfin connaître l'emplacement d'un des cimetières d'Aventicum, cimetières qu'on établissait à l'époque gallo-romaine aux bords des chemins, aussi près que possible des villes, en choisissant de préférence les lieux incultes, trois circonstances qui plaidaient en faveur de notre supposition.

Les fouilles retardées par les gelées de l'hiver ne purent commencer que fin mars; elles furent exécutées par quatre ouvriers, sous la surveillance de Mr. A^te^ Rosset, sous-instructeur du génie, notre dessinateur, chargé également de lever les plans des lieux et de prendre soin des objets, ce qu'il fit avec sa sollicitude et son zèle accoutumés; aussi pouvons-nous dire que c'est grâce à lui que les objets renfermés dans la maçonnerie ont pu être retirés intacts.

Le terrain fut ouvert dès le 1er jour en deux endroits à gauche de la voie romaine, de chaque côté de la ligne ferrée. Du côté des remparts à 1 mètre 20 centimètres de profondeur, on rencontra un cercueil de chêne, fait de planches très-épaisses mais complétement pourries; il reposait sur la tourbe et renfermait les restes d'une personne de grande taille, dont le crâne était brisé ou pourri, les mâchoires intactes montraient un dentier complet et de premier ordre; mais ce cercueil ne contenait pas d'autre objet.

A côté, nous vîmes un tas de charbon de hêtre de 15 centimètres d'épaisseur, lequel couvrait un espace de 1 mètre 50 centimètres, laissant supposer qu'il y avait eu là un bûcher servant à l'incinération des corps dont les cendres se conservaient dans les urnes.

De l'autre côté de la ligne ferrée, on trouvait les débris d'une urne en verre vert que nous avons pu reconstruire sauf la partie supérieure; elle est de forme carrée, à une seule anse, de 18 centimètres de hauteur sur 11 centimètres de face.

Les jours suivants, nous découvrîmes trois urnes en terre ordinaire, de couleur jaunâtre, de forme ronde, hautes de 21, 22—23 centimètres, contenant des cendres

humaines; — puis une 4me urne en terre noire, à flancs largement arrondis, haute de 27 centimètres, de forme plus gracieuse que les précédentes, et renfermant aussi des cendres. Elles se trouvaient toutes à une petite profondeur, presque sous le gazon, reposant sur un fragment de gneiss, l'orifice fermé par un tesson d'amphore. — Puis vint une maçonnerie de plus d'un mètre en carré, faite de cailloux, laquelle n'était pas autre chose qu'une chambre funéraire voûtée, cachant une urne de forme ronde, en verre, à flancs élargis, col à grands rebords renversés, haute de 21 centimètres, à moitié pleine de cendres, c'est-à-dire d'ossements à moitié calcinés, reconnaissables encore pour avoir appartenu à deux enfants d'âge différent. Dans cette chambre se trouvait aussi le biberon de l'un de ces petits, biberon de fine argile peu cuite, ayant la forme d'une poire et de la contenance d'une demi-chopine; le lait se donnait à l'enfant par le moyen d'un petit bec fixé au flanc du vase.

Autour de cette maçonnerie existait un petit chemin pavé faisant voir que l'autel était exposé à ciel ouvert, qu'on venait y rendre ses devoirs, la couvrir peut-être de fleurs, de fruits ou d'aliments placés dans les deux petites soucoupes de 8 et 10 centimètres de diamètre trouvées à côté.

Un second sarcophage, en bois de sapin, de même forme que le précédent, c'est-à-dire ressemblant à une longue caisse, était à quelques pas de là n'ayant de bien conservé dans son intérieur que les mâchoires garnies au complet de dents ne portant aucune trace de carie.

Le 4me jour fut employé à remuer la terre inutilement; il en fut de même le 5me, consacré à creuser trois tranchées transversales d'un mètre de large; espacées de 2 mètres.

Sur la droite une tranchée longitudinale n'ayant aussi amené aucun résultat, nous avons discontinué nos recherches, nous réservant d'y revenir plus tard, après avoir examiné plus à loisir ce terrain qui renferme certainement d'autres sépultures, mais qui doivent être, paraît-il, espacées et peut-être groupées par famille.

CASPARI.

214.

Silbermünze, gefunden bei Neuhausen am Rheinfalle.

In Art. 191, oben p. 499, wurde erwähnt, dass in einem der bei Neuhausen aufgedeckten alamannischen Gräber auch eine kleine Silbermünze gefunden worden sei. Ueber dieselbe, deren Abbildung sich hierneben befindet, tragen wir Folgendes nach:

Von den Münzkennern, Herrn Baron von Rauch und dem Director am Münzcabinet des britischen Museums, Joh. Georg Pfister, denen die Münze vorgelegt wurde, kamen sehr einlässliche Aufschlüsse uns zu, die wir hiermit unter bestem Danke gegen die Herren Correspondenten nach ihren Ergebnissen mittheilen.

Jedenfalls gehört die Münze in die Reihe jener barbarischen Nachahmungen von byzantinischen Kaisermünzen, die weit häufiger in Gold als in Silber vorkommen,